



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 29 août 2023 à 9 h 35 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Steve Moran, Marc Bureau Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, messieurs Jocelyn Blondin et Jean Lessard.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Frédérique Delisle, attachée politique, et M<sup>e</sup> Véronique Denis, greffière, ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Rachel Rivard, chef de service par intérim, Communications et Sébastien Vallée, directeur, Loisirs, sports et développement des communautés.

**CP20230829-P1**

### **INTÉGRATION DES POLITIQUES AINSI QUE DU CADRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**

Présentation par monsieur Yess Gacem, madame Michelle Vaive et monsieur Sébastien Vallée. Introduction par madame Bettina Bélizaire et monsieur Louise Sabourin.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter les travaux sur la Stratégie de renouvellement des politiques municipales, sous la responsabilité du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) ;
- inclure l'élaboration d'un Cadre de développement du sport et de l'activité physique aux travaux et à la stratégie de renouvellement des politiques ;
- obtenir des recommandations du conseil municipal sur une Stratégie unifiée pour le renouvellement des politiques du SLSDC et du Cadre de développement du sport et de l'activité physique.

Plan de la présentation :

- État de situation ;
- Analyse ;
- Cibles ;
- Deux projets en un ;
- Recommandations.

### **RECOMMANDATIONS de l'Intercommission :**

#### **CGVS-2023-10**

La Commission Gatineau, Ville en santé.

#### **CLSDC 2023-04**

La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire.

#### **CA-2023-01**

La Commission des aînés.

**CVE-2023-01**

La Commission du vivre-ensemble

Les commissions recommandent au conseil municipal :

- de réaliser une démarche de consultations publiques dans le but d'élaborer une politique intégrée ainsi qu'un cadre de développement de l'activité physique du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Marc Bureau souhaite féliciter le travail de collaboration réalisé entre quatre commissions et mentionne que de ce modèle pourrait être utilisé pour d'autres projets. Un questionnement est soulevé quant à l'échéancier présenté. Monsieur Sébastien Vallée mentionne que des suivis ont déjà été entrepris avec la direction exécutive afin d'identifier d'autres dossiers qui pourraient faire l'objet d'inter commissions, le souhait étant de répéter l'exercice.

Madame la conseillère Olive Kamanyana trouve intéressant le travail d'intégration réalisé, évitant les silos. Elle demande par ailleurs quelle est l'implication de la Commission du vivre-ensemble dans ce dossier et si les consultations permettraient d'en arriver à la conclusion que certains thèmes ne devraient pas être intégrés à cette politique. Elle demande également à monsieur Vallée qu'elles sont, selon lui, les avantages de l'intégration ainsi que les défis et les opportunités. Concernant la Commission du vivre-ensemble, la volonté est d'être le plus inclusif possible. Les interventions réalisées en matière d'accessibilité sont actuellement par clientèle, un changement est souhaité en ce qui a trait à l'intégration. Il est possible que certains thèmes, volets ou clientèles puissent être traités différemment à la suite des consultations à venir. Il y a une opportunité considérant la révision nécessaire de politiques et plans d'action, afin de les adapter aux besoins et réalités, pour assurer une cohérence et une pertinence.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris-Parent mentionne que la Commission jeunesse a été consultée dans le cadre des travaux de l'inter commission. Pour la Commission du vivre-ensemble, elle réfère à la diapositive 22 afin de démontrer la pertinence de leur participation.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne souligne l'importance d'une politique intégrée, afin d'éviter les doublons et faciliter les travaux entre les commissions. Il demande par ailleurs des exemples concrets de changements dont pourront bénéficier les citoyens. Monsieur Vallée mentionne que la volonté est de se donner la possibilité de prendre des décisions éclairées, en fonction de la capacité. La révision de la politique va venir délimiter les interventions du Service des loisirs. La démarche de consultation permettra de faire ressortir des exemples plus concrets, dont certains sont énumérés par monsieur Vallée.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron apprécie également la transversalité de la démarche ainsi que l'intégration de l'ADS+. Elle mentionne que la Ville doit avoir un rôle dans l'intégration des différentes clientèles à de nouvelles activités.

Madame la mairesse France Bélisle demande s'il est possible d'être plus ambitieux pour se sortir des différents processus en transition actuellement en cours. Elle mentionne également avoir une préoccupation quant aux sommes résiduelles disponibles et non dépensées, alors qu'elles ont été votées. Madame la mairesse demande comment la nouvelle politique sera arrimée au plan directeur des infrastructures sportives et récréatives. À la page 16 de la présentation, elle adresse un questionnement en ce qui a trait à la gouvernance des organismes et demande si ce suivi peut être traité en priorité. Pour la gouvernance, monsieur Vallée mentionne que les attentes seront augmentées et que des suivis rigoureux seront réalisés. Il ajoute que des actions sont réalisées en parallèle de la transition en cours, confirmant que tout n'est pas mis en suspens pendant cette période. Concernant le plan directeur des infrastructures sportives et récréatives, des précisions sont données par madame Michelle Vaive (diapositive 19).

Madame la conseillère Anik Des Marais demande comment la Politique sera arrimée au plan climat et si des liens seront faits avec le Service de transition écologique et la Commission de l'environnement. Monsieur Vallée fait un lien avec la question soulevée quant aux enjeux auxquels ils devront faire face et ce que couvrira la Politique. Il ajoute que l'objectif ultime est d'assurer une cohérence interne entre les différents plans d'action, avec références au besoin. Les partenaires internes seront consultés dans le cadre de la consultation à venir.

Monsieur le conseiller Mario Aubé se questionne, comme monsieur Champagne, sur ce qui pourra être changé rapidement et concrètement sur le terrain. Il demande par ailleurs comment il sera possible de s'assurer que les infrastructures suivront la demande. Monsieur Vallée mentionne que la première étape sera les consultations afin d'identifier les besoins et demandes des citoyens. Pour permettre de faire rapidement des constats et poser des actions sans délai, en fonction des capacités. Madame Vaive fournit des exemples concrets, en réponse à la demande présentée par monsieur Aubé.

Monsieur le conseiller Mike Duggan souhaite que le processus ne soit pas complexifié et propose des exemples d'actions qui pourraient être posées pour faciliter l'accès à des activités physiques.

Monsieur Steve Moran mentionne que des gens ont demandé de remercier les services concernés pour les inscriptions aux loisirs du 28 août dernier. Il soulève l'importance de tenir compte de l'accessibilité, en tenant compte notamment de la pauvreté et des besoins des différents secteurs de la Ville. Il demande par ailleurs s'il sera possible d'identifier les enjeux liés aux infrastructures (disponibilité, transport, aménagement du territoire...). Monsieur Moran rappelle l'importance d'avoir des objectifs communs.

Madame Kamanyana revient sur l'intégration des politiques et mentionne qu'il sera important d'identifier le thème central lors des consultations et des réflexions à venir. Afin de ne pas échapper les buts et les objectifs de la Ville lors du travail d'intégration qui sera réalisé. Monsieur Yess Gacem mentionne que la démarche présentée est innovatrice et audacieuse, car la révision prend ancrage dans l'identification de problèmes auxquels le service devra répondre.

Monsieur le conseiller Denis Girouard demande quel sera le modèle des consultations publiques et souhaite savoir si une analyse concrète des besoins de chaque commission a été réalisée, afin d'être en mesure de répondre aux questions des citoyens qui pourraient être adressées. Madame Vaive expose le modèle de consultation qui sera réalisée, ainsi que les différentes étapes.

Les membres sont accord avec la recommandation présentée.

**Le comité plénier est suspendu à 10 h 49.**

**Reprise du comité plénier à 11 h 05.**

**Madame Frédérique Delisle et monsieur Martin Dalpé quittent la rencontre.**

**Monsieur Martin Bisson, attaché politique, se joint à la rencontre.**

CP20230829-P2

**ÉTAT D'AVANCEMENT ET PROPOSITION POUR UNE ANNÉE TRANSITOIRE 2024 - PLAN D'ACTION 2021-2023 EN ITINÉRANCE ET PLAN D'ACTION 2021-2023 DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

Introduction par monsieur le conseiller Louis Sabourin. Présentation par madame Michelle Vaive et monsieur Sébastien Vallée

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter un état d'avancement des Plans d'action municipaux 2021-2023 en matière de développement social et d'itinérance;
- présenter les enjeux et opportunités liés à une prolongation d'un an pour ces deux plans d'action;

- obtenir une recommandation pour prolonger d'une année (2024) ces deux plans d'action.

Plan de la présentation :

- Plans d'action du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;
- Constats;
- Enjeux et défis;
- Opportunités;
- État d'avancement du Plan d'action 2021-2023 de la Politique de développement social;
- État d'avancement du Plan d'action triennal 2021-2023 en itinérance;
- Prochaines étapes;
- Recommandations.

### **RECOMMANDATIONS :**

**La Commission Gatineau, Ville en santé, lors de sa séance ordinaire du 16 mars 2023, recommande au conseil municipal :**

#### **CP-CGVS-2023-08**

La prolongation, pour une année transitoire, du Plan d'action municipal 2021-2023 de la Politique de développement social pour l'année 2024.

#### **CP-CGVS-2023-09**

La prolongation, pour une année transitoire, du Plan d'action municipal 2021-2023 en itinérance pour l'année 2024.

### **Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Madame la mairesse France Bélisle souhaite s'assurer que la mise en place d'une halte-chaleur demeure dans les priorités pour l'hiver à venir, pendant la transition. Elle ajoute que la transition permettra une plus-value considérant le sommet sur l'itinérance à venir l'automne prochain. Monsieur Sébastien Vallée mentionne qu'un suivi des actions non prévues, mais jugées prioritaires, sera réalisé. Il confirme que les travaux relatifs à la halte-chaleur sont une priorité pour le service, avec les partenaires concernés.

Madame la conseillère Olive Kamanyana demande pourquoi une année de transition est nécessaire. Monsieur Vallée mentionne que certaines actions n'ont pu être réalisées, pour divers motifs exposés, et que celles-ci seront réalisées à partir des sommes identifiées et disponibles. La rédaction d'un nouveau plan d'action pourra également débuter, qui sera présenté en 2024. Madame Kamanyana demande si d'autres options auraient pu être évaluées plutôt que de prévoir une année de transition. Monsieur Vallée explique la nécessité d'avoir un filet de sécurité. Que les actions figurant au Plan d'action 2021-2023 sont encore pertinentes et qu'une option aurait pu être de ne pas les réaliser en 2024, pendant la rédaction du nouveau plan d'action, mais que les sommes sont disponibles. Madame Kamanyana demande pourquoi le nouveau plan n'a pas été rédigé à l'avance. Monsieur Vallée explique la volonté d'avoir en effet de nouveaux plans de manière succincte et que les travaux seront ajustés en conséquence. Madame Kamanyana demande quel service est responsable du logement social. Monsieur Yess Gacem mentionne que la responsabilité est au SUDD, mais que le Service des loisirs a également des responsabilités relatives aux enjeux sociaux.

Monsieur le conseiller Denis Girouard se questionne sur les compétences provinciales déléguées aux municipalités, sur le terrain. Il demande si des discussions ont eu lieu avec le provincial en ce qui a trait au dossier de l'itinérance. Madame la mairesse confirme que des discussions sont en cours en continu, notamment avec le CISSSO. Elle ajoute qu'il sera important que les rôles et responsabilités des municipalités et du gouvernement provincial soient mieux identifiés. Monsieur Gacem ajoute que les canaux de communication sont ouverts et que la décision du conseil (5 M\$) facilite les suivis concernant la mise en place d'une solution pérenne.

Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne que le plan d'action a été audacieux et ajoute que le nombre d'actions non prévues, mais réalisées, démontre l'importance de la crise actuelle. Il croit que l'année de transition est nécessaire, considérant cette situation de crise et les actions à réaliser. Monsieur Moran mentionne que le gouvernement provincial ne répond pas aux besoins des municipalités en ce qui a trait à l'itinérance, mais que les municipalités doivent remplir le vide. Il sera important pour la ville de bien définir son rôle dans ce dossier, en référence à Montréal et Ottawa.

Un questionnement est adressé par madame la conseillère Caroline Murray quant aux montants identifiés à la page 28 et demande si des options ont été déterminées pour le 5 M\$ disponible. Monsieur Gacem mentionne que des discussions sont en cours avec le CISSSO et le Gîte-ami concernant les modalités à venir.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande si des statistiques sont disponibles quant à l'itinérance aux abords du centre Robert-Guertin. Des informations sont données par madame Michelle Vaive (une soixantaine d'hébergements temporaires en août – dernier décompte).

En référence à la page 23, monsieur le conseiller Louis Sabourin souhaite rappeler que l'action présentée avait été prévue au plan d'action. Il mentionne qu'un dénombrement a été réalisé par le CISSSO l'automne dernier et demande si de nouvelles données seront disponibles, plus actuelles. Il demande également si les données relatives au portrait de l'itinérance seront disponibles bientôt et si la Ville devra attendre le dénombrement pour avoir les résultats. Monsieur Vallée mentionne que si les chiffres ne sont pas disponibles, ils ne seront pas inclus au portrait, dont la présentation est prévue cet automne.

Monsieur Moran souligne la fragilité de la communauté au centre-ville, qui vit de la violence et qui n'a pas les moyens de s'exprimer et de répondre à ses besoins. Les organisations qui appuient ces personnes démunies sont à bout de souffle. Il souligne les retombées positives du Projet de la place Dupuis, mentionnant que des projets similaires devraient être déployés ailleurs dans la Ville. Les gens sont actuellement en mode passif, ne sachant pas comment intervenir, alors qu'ils souhaiteraient pouvoir faire partie de la solution.

Madame Kamanyana demande s'il y a des actions relatives à la sensibilisation de la population vs l'itinérance. Elle demande également ce qui a été fait quant au partenariat avec les promoteurs privés (diapositive 23). Monsieur Vallée mentionne que les suivis avec les promoteurs sont réalisés par le SUDD. Quant à la sensibilisation, madame Vaive mentionne qu'il s'agit d'une action à réaliser, prévue au plan d'action. Madame Kamanyana demande pourquoi la question des promoteurs privés apparaît au plan d'action, si cette action relève d'un autre service. Des précisions sont données par madame Vaive, relativement aux travaux de collaboration réalisés par les services de la Ville. Monsieur le conseiller Daniel Champagne ajoute des informations relativement au cheminement de l'itinérance vers l'accessibilité au logement.

Monsieur Girouard mentionne que l'itinérance est expliquée par l'absence de ressources au CISSSO (fermeture de Jellinek, notamment). Il souhaiterait qu'une question soit adressée au CISSSO quant à la disponibilité des ressources pour les personnes en situation d'itinérance. Madame la mairesse souligne qu'il sera important d'avoir accès à des ressources et des services, que la mise en place d'une infrastructure pérenne ne pourra suffire.

Les membres sont en accord avec les recommandations présentées.

**Fin du comité plénier public à 12 h 05.**

---

**M<sup>e</sup> Véronique Denis**  
**Greffière**  
**Service du greffe**